

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 23 OCTOBRE 2008**

**Délibération
n° 2008.10. 84.B**

**ZI n° 3 à Gond
Pontouvre - Bâtiment
Pages-jaunes
marketing services -
lot n° 3 "plafonds
suspendus" :
avenant n° 1**

LE VINGT TROIS OCTOBRE DEUX MILLE HUIT à 17h00, les membres du bureau communautaire se sont réunis au siège de la communauté 25 boulevard Besson-Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **17 octobre 2008**

Secrétaire de séance : Guy ETIENNE

Membres présents :

Philippe LAVAUD , Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Michel BRONCY, Fabienne GODICHAUD, Didier LOUIS, Jean-Claude BESSE, Jean-François DAURE, Brigitte BAPTISTE, André BONICHON, Guy ETIENNE, Michel GERMANEAU

Ont donné pouvoir :

Excusé(s) :

Denis DOLIMONT, Bernard CONTAMINE, Jean-Pierre GRAND

Excusé(s) représenté(s) :

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE /
CONSTRUCTION ET PATRIMOINE

Rapporteur : **Monsieur BEAUCHAUD**

**ZI N° 3 A GOND PONTOUVRE - BATIMENT PAGES-JAUNES MARKETING SERVICES - LOT N° 3
"PLAFONDS SUSPENDUS" : AVENANT N° 1**

Par délibération n°81 du 22 avril 2008, le conseil communautaire a approuvé le lancement d'un marché de travaux concernant des travaux de réhabilitation des locaux Page-jaunes Marketing Services sur la ZI n° 3 à Gond-Pontouvre.

La commission d'appel d'offres du 21 mai 2008 a attribué le lot n°3 « plafonds suspendus » à la société PLAT CARR PEINT – 6 Impasse d'Angoulême - 16230 MAINE DE BOIXE, pour un montant de 2 345,90 € HT.

Il est nécessaire de réaliser les travaux supplémentaires suivants :

- remplacement de dalles de plafond suspendu de la partie gauche de l'entrée	228,28 € HT
- remplacement de dalles de plafond suspendu dans les zones aménagées	295,68 € HT

Montant total	523,96 € HT

Le montant de l'avenant en plus value est de 523,96 € HT.

Vu l'avis favorable de la commission développement économique du 11 septembre 2008,

Vu l'avis favorable de la commission d'appel d'offres du 18 septembre 2008,

Je vous propose :

D'APPROUVER un avenant n°1 au lot n°3 « plafonds suspendus » confié à la société PLAT CARR PEINT – 6 Impasse d'Angoulême - 16230 MAINE DE BOIXE, pour les travaux de réhabilitation des locaux Page-jaunes Marketing Services et ayant pour objet la réalisation de travaux supplémentaires d'un montant en plus value de 523,96 € HT.

Le marché est porté à 2 869,86 € HT, soit une augmentation de 22,34 % par rapport au montant initial.

D'AUTORISER Monsieur le Président à signer ledit avenant.

D'IMPUTER la dépense au budget annexe développement économique - article 2313.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :

Reçu à la Préfecture de la Charente le :

03 novembre 2008

Affiché le :

12 novembre 2008

TRAVAUX DE RÉHABILITATION DES LOCAUX PAGES-JAUNES MARKETING SERVICE SUR LA ZI N° 3 À GOND PONTouvre (16)

LOT N° 3 : Plafonds suspendus

Avenant n°1

IDENTIFIANT DE L'ORGANISME QUI A PASSE LE MARCHE

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND ANGOULEME
25 Boulevard Besson Bey 16023 ANGOULEME CEDEX

représentée par Monsieur Philippe LAVAUD, Président, autorisé à signer le présent avenant par délibération du Bureau n° 84 B du 23 octobre 2008.

TITULAIRE DU MARCHE

PLAT CARR PEINT

6 impasse d'Angoulême
16230 MAINE DE BOIXE

IMPUTATION BUDGETAIRE

Budget annexe développement économique art 2313

DATE DE SIGNATURE ET DE NOTIFICATION DU MARCHE

Date de signature du marché : 18/06/2008

Date de notification du marché :21/06/2008

N° du marché : 2008/19

MONTANT DU MARCHE

Montant : 2 345,90 € HT soit 2 805,70 € TTC

AVENANTS PRECEDENTS

Sans objet.

OBJET ET JUSTIFICATION DE L'AVENANT

Compte tenu de la réhabilitation des pièces situées de part et d'autre de l'entrée et de l'état de dégradation et de salissure important des dalles, à la demande du maître d'ouvrage, les dalles du faux-plafond existant à cette zone doivent être remplacées.

Il convient également de remplacer les dalles existantes dégradées dans les salles réaménagées du rez-de-chaussée (quantité prévue dans le marché insuffisante).

- Remplacement de dalles de plafond suspendu de la partie gauche de l'entrée : **228,28 € HT**
- Remplacement de dalles plafond suspendu dans les zones réaménagées : ... **295.68 € HT**
- Soit une plus-value de523,96 € HT**

NOUVEAU MONTANT DU MARCHÉ

Montant initial du marché : 2 345,90 € HT
Montant du présent avenant : 523,96 € HT
Nouveau montant du marché : 2 869,86 € HT

Le présent avenant représente une augmentation de 22,34 % par rapport au montant initial du marché.

DISPOSITIONS FINALES

Les dispositions du présent avenant prennent effet le jour de sa notification.

Toutes les clauses du marché initial demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux dispositions contenues dans le présent avenant, lesquelles prévalent en cas d'incompatibilité.

SIGNATURES

Fait en un seul original à _____, le
Signature du titulaire

ANGOULEME, le

Le Pouvoir adjudicateur
P/ le Président, la Vice Présidente

Fabienne GODICHAUD